

DÉPARTEMENT  
DE L'ESSONNE  
Arrondissement de  
Palaiseau  
Canton d'Arpajon

N°	2024	052	15
----	------	-----	----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY**

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 7 novembre 2024	L'an deux mille vingt-quatre, le 13 novembre à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 7 novembre 2024	<b>Étaient présents :</b> MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME ROCH, MME MILLER, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints, M. DELAHAIE, M. MONROIG, MME RAFOUJALT, M. SIPA, M. PICARD, M. GOUSSEFF, MME MERTZ, MME BALRADJE, M. FRIMON-RICHARD et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice.
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>	
EN EXERCICE : 24	<b>Absents représentés :</b> M. LEHMANN par M. BREHIER, M. LEDUC par M. MATT, MME NOEL par MME BESANÇON, M. LAURENT par MME ROCH et M. LANOË par MME BALRADJE.
PRÉSENTS : 17	
VOTANTS : 22	<b>Absents :</b> M. BETTI et MME TISSOT M. FRIMON-RICHARD a été élu secrétaire de séance.

**RÉHABILITATION ET EXTENSION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS RAYMOND DURIX –  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA CAF DE L'ESSONNE**

Le Maire expose à l'assemblée qu'afin de faire face à l'augmentation des effectifs de l'accueil de loisirs Raymond DURIX, la Municipalité souhaite réhabiliter le bâtiment existant et créer une extension de 288 m<sup>2</sup>.

Il ajoute que la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne est susceptible de contribuer au financement de ce type de travaux. En effet, elle dispose de dispositifs d'aides à l'investissement pour soutenir des travaux de construction ou d'extension de locaux, de rénovation, de mise aux normes ou de sécurisation pour les accueils de loisirs.

Le coût total de l'opération est estimé à 1 265 025,00 € HT.

**Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.**

**Le Conseil Municipal,**

VU les avis favorables émis par la commission conjointe du développement urbain, économique et numérique, des travaux et de la voirie, de la transition énergétique et du développement durable, le 5 novembre 2024 et par la commission des finances et des affaires administratives, le 6 novembre 2024,

**CONSIDERANT** que la commune souhaite réhabiliter et agrandir l'accueil de loisirs Raymond DURIX,

**CONSIDERANT** que la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne est susceptible de contribuer au financement de cette opération à hauteur de 600 000 €,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**SOLLICITE** la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne pour un montant de 600 000 € pour l'opération « réhabilitation énergétique et extension de l'accueil de loisirs Raymond DURIX ».

**AUTORISE** le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne.

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention.

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits**

Certifié exécutoire compte  
tenu de la réception en  
Sous-Préfecture le : 15.11.24  
et de la publication le : 19.11.24  
Le Maire



Pour extrait conforme,

Le Maire d'EGLY



MAIT Edouard